



Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

EUROPACORP

Place	Paris	Date	26/06/2007
N° Avis	PAR_20070626_7992_EUR	Marché	Eurolist by Euronext

ADMISSION D' ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément à l'article 6 201 des Règles de marché d'Euronext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Eurolist by Euronext :

- des 15 400 000 actions existantes composant le capital de la société EUROPACORP, et,
- d'un nombre maximum de 5 000 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,
- d'un nombre maximum de 500 000 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation,
- des 404 991 BSAR.

Un nombre maximum de 5 000 000 actions nouvelles sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO).

Fourchette de prix indicative : **14,00 EUR -16,25 EUR**

Option de surallocation: En fonction de la demande et de l'évolution du marché du titre de la société dans le mois suivant sa première cotation, le nombre d'actions nouvelles pourrait être augmenté d'un maximum de 500 000 actions nouvelles supplémentaires.

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

-Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site de l'émetteur (www.europacorp.com).

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée :	du 26/06/2007 au 04/07/2007 à 17h30 (heure de Paris)
Nombre de titres :	au maximum 4 500 000 actions soit 90% de l'Offre (hors option de sur-allocation)
Etablissements en charge :	ABN AMRO Rothschild; Lazard-NATIXIS

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux : personnes physiques, investisseurs personnes morales , fonds communs de placement

Durée : du 26/06/2007 au 04/07/2007 à 17h30 (heure de Paris) au guichet et à 23h59 (heure de Paris) pour les soucriptions par Internet

Nombres de titres : 500 000 actions soit 10% de l'Offre (hors option de sur-allocation)

La répartition des actions offertes entre l'OPO d'une part, et le Placement Global d'autre part, sera effectuée en fonction de l'importance de la demande dans le cadre de l'OPO, conformément à l'article 321-115 du Règlement général de l'AMF.

Chaque ordre doit porter sur un nombre minimum de 10 actions.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- α Fractions d'ordre A1 : entre 10 et 200 titres inclus.
- α Fractions d'ordre A2 : au-delà de 200 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 05/07/2007.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Le résultat de l'OPO, ainsi que les conditions de négociation du 06/07/2007, feront l'objet d'un avis publié le 05/07/2007.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 04/07/2007 à 17h30 (heure de Paris) pour les souscriptions au guichet, et 23h59 (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 05/07/2007 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 05/07/2007 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part NATIXIS SECURITIES (Code Affilié 560) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 10/07/2007. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 09/07/2007 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 05/07/2007.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de Règlement-Livraison des négociations du 05/07/2007 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par EUROPACORP

Euronext Paris fait connaître qu'à partir du 05/07/2007, les actions ci-dessous émises par EUROPACORP seront admises sur Eurolist by Euronext. Les négociations sur NSC débiteront le 06/07/2007.

Principales caractéristiques des titres admis:

Valeur nominale:	0,34 EUR
Jouissance:	01/04/2007
Forme des titres:	au nominatif ou au porteur

Banques introductrices:	ABN AMRO Rothschild et Lazard-NATIXIS
Service financier:	NATIXIS 61
Secteur ICB:	5553- Audiovisuel et divertissement
Compartiment:	Compartiment B

Cotation:

Grpe Cotation:	16	Cotation:	continu
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit	SRD:	No
Garantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	Euroclear France

Libellé:	EUROPAC PROMESSES	Code Euronext:	FR0010490920
ISIN:	FR0010490920		
Mnémonique:	ECP		

Principales caractéristiques des BSAR

Nombre de BSAR à admettre:	404 991 BSAR
Quotité et prix d'exercice:	1 BSAR permet de souscrire 1 action nouvelle au prix unitaire de 17,25 €
Nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des BSAR:	404 991 actions
Forme des actions issues de l'exercice des BSAR:	au nominatif
Période d'exercice:	les BSAR pourront être exercés à tout moment à compter de 5/01/2008 jusqu'au 30/06/2009 inclus
Date de début des négociations:	06/07/2007
Mnémonique	ECP BSAR
ISIN:	FR0010491043
Grpe de Cotation:	35

Sous certaines conditions, la société pourra à son seul gré, procéder, à compter du 06/07/2007 jusqu'à la fin de la période d'exercice, au remboursement anticipé de la totalité des BSAR restant en circulation au prix unitaire de 1,55 €.

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des

obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;

- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CONDITIONS D'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS SUR NSC LE 06/07/2007

Les actions EUROPACORP seront admises temporairement sur Eurolist by Euronext sous l'intitulé "EUROPACORP PROMESSES" conformément aux dispositions des articles 6801/1 et suivants des règles de marché Livre I d'Euronext.

Dans le cas où les établissements garants décideraient de résilier le contrat de garantie conformément à ses termes, la société EUROPACORP en informera Euronext Paris SA sans délai et demandera l'annulation de toutes les négociations intervenues sur la ligne «EUROPACORP PROMESSES». Dans ce cas, Euronext Paris SA publiera un avis annonçant que les ordres d'achat ou de souscription transmis dans le cadre de l'OPO, ainsi que l'ensemble des négociations effectuées sur les titres admis sur la ligne «EUROPACORP PROMESSES», seront rétroactivement annulés.

Il est précisé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré le libellé «EUROPACORP PROMESSES». Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients de la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne «EUROPACORP PROMESSES». Si la société EUROPACORP venait à informer Euronext Paris SA de la résiliation du contrat de garantie et donc demandait l'annulation de toutes les négociations intervenues sur la ligne "EUROPACORP PROMESSES", il appartiendrait aux intermédiaires de prendre toute disposition vis-à-vis des donneurs d'ordres pour les informer et annuler les négociations dans les délais les plus rapides.

La décision de résiliation du contrat de garantie et d'annulation des transactions étant indépendante de la volonté d'Euronext Paris SA, cette dernière décline toute responsabilité sur les éventuelles conséquences financières, comptables ou fiscales d'une telle annulation tant pour les intermédiaires que pour les donneurs d'ordres.

Négociation des actions : les premières négociations des actions nouvelles et anciennes interviendront sur le système NSC à partir du 06/07/2007 et jusqu'au 10/07/2007 inclus sur une seule ligne de cotation «EUROPACORP PROMESSES» sous le code ISIN FR0010490920 et mnémonique ECP .

Il est précisé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré relatifs aux transactions réalisées entre le 06/07/2007 et le 10/07/2007 inclus, le libellé «EUROPACORP PROMESSES». Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients sur la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne «EUROPACORP PROMESSES».

A compter du 11/07/2007, les actions EUROPACORP seront cotées sous le libellé "EUROPACORP ", code ISIN FR0010490920 (inchangé) et mnémonique ECP (inchangé).

—

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

EUROPACORP

Location	Paris	Date	26/06/2007
Notice	PAR_20070626_7992_EUR	Market	Eurolist by Euronext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Eurolist by Euronext :

- 15,400,000 existing shares representing the outstanding capital of EUROPACORP, and,
- a maximum of 5,000, 000 new shares by way of public offering,
- a maximum of 500,000 additional new shares in case the green shoe option is fully exercised,
- 404,991 Redeemable Stock Warrants (RSW).

A maximum of 5,000,000 new shares will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open Price Offer (OPO).

Price range for the offer: **14.00 EUR - 16.25 EUR.**

Green shoe option:

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) and the site of the issuer (www.europacorp.com).

Global Placement procedure

Dates :	From 26/06/2007 to 04/07/2007 at 5:30 pm CET
Number of shares :	a maximum of 4,500 000 shares representing 90% of the Offer
Book runners :	ABN AMRO Rothschild; Lazard-NATIXIS

OPO procedure

Subscription open for :	Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates :	From 26/06/2007 to 04/07/2007 at 5:30 pm CET and 23:59 pm on internet
Number of shares :	500,000 shares representing 10% of the Offer

The breakdown between the OPO and the Global placement may be adapted according to the importance of the demand and following art 321-155 of the Règlement Général de l'AMF.

Each order will stand for a minimum of 10 shares.

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ▣ A1 order portions : 10 to 200 shares inclusive
- ▣ A2 order portions : more than 200 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 05/07/2007.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:30 pm (CET) for xx and 23:59 pm (CET) for xx, on 04/07/2007. By 10:00 am CET on 05/07/2007, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions.

Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 05/07/2007 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: settlement/delivery of 05/07/2007 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between NATIXIS SECURITIES (code 560) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 10/07/2007. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 09/07/2007. The trading day shown on instructions will be 05/07/2007.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 05/07/2007 will be cancelled.

Listing of the shares issued by EUROPACORP

Euronext Paris announces that, from 05/07/2007, the shares described below issued by EUROPACORP will be listed on Eurolist by Euronext. Trading on NSC will begin on 06/07/2007.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nominal value:	0.34 EUR
Dividend due date:	01/04/2007
Form:	bearer or registered
Listing agents:	ABN AMRO Rothschild and Lazard-NATIXIS
Financial service:	NATIXIS 61
ICB sector:	5553 Broadcasting & Entertainment
Compartment:	Compartment B

Quotation:

Trading group:	16	Trading:	continuous
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit	DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	Euroclear France

Product name: EUROPAC
PROMESSES
ISIN: FR0010490920 Euronext code: FR0010490920
Symbol: ECP

Main characteristics of the SWRS to be listed

Number of SWRS to be listed: 404,991 RSW
Quotité and exercise price: 1 RSW allows to subscribe 1 new share at € 17,25
Number of shares potentially created: 404,991 shares
New shares issued by SWRS subscription form : registered
Exercise period : from 05/01/2008 to 30/06/2009 inclusive
Start of SWRS trading: 06/07/2007
Symbol ECP BSAR
ISIN: FR0010491043
Trading Group: 35

Under specified conditions, EUROPACORP could carry out, as from 06/07/2007 until the end of the exercise period, the reimbursement by anticipation of whole RSW still circulating at the price of € 1.55 each.

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

OPENING CONDITIONS OF TRADING ON NSC ON 06/07/2007

The EUROPACORP shares will be admitted temporarily on Eurolist by Euronext under the title "EUROPACORP PROMESSES" accordingly to the provisions of the Euronext Market rules article 6801/1 and following of Rule Book I. In case the underwriters should decide to terminate the underwriting agreement in accordance with its terms, the Company will inform Euronext Paris thereof without delay and will request the cancellation of all the trading that has taken place on the "EUROPACORP PROMESSES" line. In this case, Euronext Paris will publish a notice announcing that the subscription orders sent within the framework of the open price offer as well as all the trading that has taken place on the securities admitted on the "EUROPACORP PROMESSES" line will be cancelled retroactively. It is specified that the intermediaries must indicate on the transaction notices the title: "EUROPACORP PROMESSES". It is the responsibility of the intermediaries to inform their clients of the possible retroactive cancellation of their transactions on the "EUROPACORP PROMESSES" line. Should the Company inform Euronext Paris of the termination of the underwriting agreement and as a result request the cancellation of the trading that has taken place on the line "EUROPACORP PROMESSES", the intermediaries will be required to inform investors of such termination and cancel trading as soon as practicable.

Trading of shares: The first trading of new and existing shares will take place on the NSC system from 06/07/2007 and until 10/07/2007 inclusive on a single quotation line "EUROPACORP PROMESSES" under the code ISIN FR0010490920 and mnemonic ECP. From 11/07/2007, the EUROPACORP shares will be quoted under the title "EUROPACORP" code ISIN FR0010490920 (unchanged) and mnemonic ECP (unchanged).

It is specified that the intermediaries must put the designation "EUROPACORP PROMESSES" on the operation notices for trades from 06/07/2007 to 10/07/2007 inclusive. Intermediaries should inform their clients of the possible retroactive cancellation of trades on the line "EUROPACORP PROMESSES".

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 05/07/2007 à 10h00 (heure de paris) au plus tard.
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 05/07/2007 at 10:00 am CET at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPO EUROPACORP

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre> / <i>Number of order portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 10 et 200 titres inclus) / A1 Order portions (between 10 and 200 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-delà de 200 titres) / A2 Order portions (more than 200 shares)		